



Ministère délégué chargé des Personnes âgées et de l'Autonomie
Ministère délégué chargé des Personnes handicapées et de la lutte contre l'Exclusion

Communiqué de presse

Paris, le 06 février 2013

Marie-Arlette Carlotti et Michèle Delaunay annoncent le lancement d'un groupe de travail sur le vieillissement des personnes en situation de handicap

Lors de leur visite du foyer d'accueil médicalisé « Jean FAVERIS » de l'association « Les jours heureux » à Paris, Marie-Arlette CARLOTTI et Michèle DELAUNAY ont annoncé le lancement d'un groupe de travail sur les personnes handicapées vieillissantes, de plus en plus nombreuses quelque soit leur handicap.

Ce groupe de travail a pour vocation d'évaluer les besoins de ces personnes et les difficultés que cela pose pour leur accompagnement. Cette réflexion a également pour objet d'identifier les bonnes pratiques et de proposer les évolutions à mettre en œuvre.

Pour Michèle DELAUNAY, « *le but premier de ce groupe de travail est de répondre aux besoins et aux attentes de la personne handicapée vieillissante, notamment le maintien dans son milieu de vie aussi longtemps qu'elle le peut et le veut. Il est aussi d'anticiper et d'accompagner tout changement nécessaire en évitant qu'il ne se transforme en rupture pour elle et pour son environnement.* ». De son côté, Marie-Arlette CARLOTTI a rappelé que « *l'enjeu de ce groupe de travail est de fédérer les énergies, de rassembler les connaissances, et de diffuser les bonnes pratiques, dans le cadre d'un plan cohérent pour que ces personnes vivent leur vieillesse dans de bonnes conditions* » tout en insistant sur « *l'obligation morale que s'est fixé le Gouvernement : ne laisser personne sur le bord du chemin, réhabiliter la solidarité dans un souci de justice et de cohésion* ».

Cela commence par mettre tous les acteurs compétents autour de la table.

Ce groupe de travail est animé par Patrick GOHET, inspecteur général des affaires sociales qui a présidé le Conseil national consultatif des personnes handicapées de 2009 à 2012.

Il sera composé de représentants des personnes handicapées, des instances consultatives concernées, des fédérations de gestionnaires, des administrations, des organismes financeurs, des collectivités territoriales et de personnalités qualifiées.

Le groupe de travail doit rendre ses conclusions en juin 2013, avec un point d'étape fin avril.

Contacts presse

Cabinet de Michèle Delaunay

Stéphanie TISSEROND - 01 40 56 54 38 - 06 15 16 29 12

Clémence ANDRIEUX - 01 40 56 54 38 - 06 28 91 38 47 - cab-pad-presse@sante.gouv.fr

Cabinet de Marie-Arlette CARLOTTI

cab-ph-presse@sante.gouv.fr - 01 40 56 55 17